



garde des enfants avant procédure de divorce

Par **affecter**, le **21/10/2011** à **18:30**

Bonjour,

Nous vivons sous le même toit mais ma femme à décidée de demander le divorce. Aucune procédure n'est en cours. Elle part durant 8 jours dans sa famille avec nos trois enfants. Je serais également présent dans la région à cette période

Je lui est demandé une garde des enfants de 4 jours chacun.

Si mon épouse refuse quels sont mes droits pour avoir mes enfants ?

Merci par avance.

Par **Domil**, le **21/10/2011** à **21:09**

Aucun, tant que vous n'avez pas de jugement provisoire

Par **Claralea**, le **21/10/2011** à **21:35**

Tout comme elle n'en a aucun si c'est vous qui prenez les enfants pendant les 8 jours.

Par **Louxor_91**, le **25/10/2011** à **12:51**

pour 8 jours... vos droits ? je dirais pas plus que si vous n'envisagiez pas de divorcer et que votre femme partait 8 jours en vacances avec les enfants vous laissant à la maison bloqué par votre travail...